

Conditions générales de prestation de services

Les présentes conditions de prestation de service s'appliquent aux relations entre la société Massages by C sarl-s (ci-après "la société") et les collaborateurs ayant recours à ses services (ci-après "les collaborateurs").

Rôle du masseur

Selon la loi luxembourgeoise, le masseur réalise des soins de santé à titre préventif et de confort, destinés à entretenir et à stimuler les fonctions normales de l'organisme, à l'exclusion de toutes indications ou ordonnances thérapeutiques.

Ainsi la société pourra s'adapter à tout problème ou pathologie dans le but de soulager les douleurs mais n'a en aucun cas les habilitations pour soigner.

Le collaborateur est tenu d'informer la société de tout problème de santé ou situation à risque tel qu'une blessure ou une grossesse afin que le massage et les huiles utilisées puissent être adaptées. La société n'est pas tenue responsable de tout risque encouru par le collaborateur si les informations nécessaires n'ont pas été fournies.

Aucun autre service en dehors de la prestation de massages ne pourra être demandé à l'entreprise.

Lieu d'exécution des prestations

Toutes les prestations auront exclusivement lieu dans les locaux de la société.

Tout tarif ou avantage accordés aux agents ne pourront être appliqués en dehors de ces locaux.

Tarifs, paiements et durées

Chaque créneau est automatiquement suivi de cinq (5) minutes pour fluidifier la transition entre deux collaborateurs, le nettoyage et l'éventuel paiement. Ainsi un massage de quinze (15) minutes bloquera vingt (20) minutes dans le planning, un massage de trente (30) minutes bloquera trente-cinq (35) minutes et un massage de quarante-cinq (45) minutes bloquera cinquante (50) minutes dans le planning. Chaque collaborateur est prié de faire de son mieux pour ne pas créer de retard en nécessitant d'avantage de temps de transition.

Ces 5 minutes ne font pas parties du temps de prestation payé par le collaborateur et ne pourront en aucun cas être réclamées comme étant dues.

Toute séance réservée devra être réglée à l'avance, au moins 24h avant le rendez-vous ou lors de la prise de celui-ci lorsqu'il est réservé moins de 24h à l'avance. Le seul moyen de paiement

accepté est via la plateforme de réservation en ligne mise en place, par carte. Aucun paiement ne sera accepté sur place, sauf en cas de réservation de dernière minute d'un créneau resté libre.

En cas de créneau toujours disponible le jour même, un affichage contenant ces horaires possibles sera disposé devant la porte de la salle utilisée afin que les collaborateurs intéressés puissent y inscrire leur nom et contact. Des rendez-vous de dernières minutes pourront ainsi être acceptés, et le règlement de ceux-ci ne pourra se faire qu'en liquide ou via payconiq sur place, excluant ainsi, à titre d'exemple, le paiement par carte ou autre applications de transfert d'argent.

La politique d'annulation impliquant le paiement de la séance même si elle n'a pas pu être honorée de la part du collaborateur s'applique également pour ces rendez-vous pris le jour même. Ainsi le collaborateur sera prié de contacter la société afin d'organiser ce paiement.

Une facture pourra être demandée sur place à la société et sera alors transmise par e-mail dans un délais de cinq (5) jours ouvrables maximum.

Retards et annulations

Les collaborateurs doivent être présents au moins 5 minutes en avance par rapport à l'heure de début prévu, quelle que soit la durée de leur créneau.

Tout retard de la part du collaborateur sur l'horaire réservé ne sera pas rattrapé et amputera la durée de la prestation de service de la même durée que son retard.

Toute annulation ou modification doit être signalée au plus tôt. Toute annulation arrivant moins de 24 heures précédant l'heure prévue du rendez-vous sera facturée. L'annulation pourra être faite via le système en ligne ou via l'envoi d'un e-mail à l'adresse info@massagesbyc.lu .

Si un collaborateur doit annuler son rendez-vous moins de 24h avant et que des créneaux sont encore disponibles le même jour, son rendez-vous pourra être déplacé sans frais.

La société se réserve le droit d'annuler tous les rendez-vous d'une journée si onze (11) créneaux ou moins ont été réservés la veille de l'intervention, les collaborateurs concernés se verront alors proposé de reporter à la semaine suivante ou seront remboursés intégralement.

La société se réserve le droit de refuser un collaborateur en cas d'annulations injustifiées répétées.

Tenue

Les séances seront effectuées sur une table de massage. La société proposera aux collaborateurs de retirer un vêtement afin de masser au moyen d'huile de massage.

Les collaborateurs pourront indiquer préférer garder leurs vêtements auquel cas le massage s'effectuera par-dessus ceux-ci au moyen de pressions.

Les vêtements pouvant être retirés incluent chemises, t-shirts, pull-over, pantalons, robes, jupes, collants ou chaussettes. En aucun cas les sous-vêtements du collaborateur ne pourront être enlevés. La société se réserve le droit de refuser un collaborateur de manière définitive si une telle situation se produit ou toute autre situation jugée inappropriée telle que des avances ou tout contact déplacé de la part du collaborateur (exemples non-exhaustifs).

Autres dispositions :

La société comme le collaborateur peuvent à tout moment interrompre la session pour un motif d'urgence, d'inconfort ou tout autre motif justifiant l'arrêt du massage, sans pour autant donner le droit à un remboursement de la séance.

Aucune personne n'est autorisée à pénétrer dans la salle dédiée aux sessions de massage lorsque la porte est fermée.